



FEVRIER 2026#2

RETOUR SUR LE CST

Une séance du Comité Social Territorial s'est tenue le 26 février 2026.

Les rapports suivants étaient présentés pour avis :

✓ Réorganisation du Service Etablissements (DAA)

AVIS DES OS :
UNSA (7 voix) : ABSTENTION
FA-FPT (2 voix) : POUR
CGT (1 voix) : ABSTENTION

L'UNSA CD21 s'est abstenu sur ce dossier car trop d'incertitudes persistent sur cette réorganisation, notamment sur le devenir de certaines missions et l'impact de la charge de travail supplémentaire que cela génère sur certains agents.

✓ Nouvelle organisation de la Direction Jeunesse, Education, Culture, Sports

AVIS DES OS :
UNSA (7 voix) : CONTRE
FA-FPT (2 voix) : CONTRE
CGT (1 voix) : CONTRE

L'UNSA CD21 a voté CONTRE cette réorganisation qui ne prend pas en compte la problématique de charge de travail de l'équipe générée par la fusion avec le Service Sports. Cette situation a engendré de grandes difficultés dans la conduite des missions et un mal-être important pour les agents de ce service.

Cette réorganisation et notamment le rattachement au PADDT ne résoud en rien les difficultés grandissantes de ce service.

La mission Education est une compétence obligatoire du Département. Elle mérite un dimensionnement plus adapté.

✓ Elections professionnelles - Nombre et Composition des instances

AVIS DES OS :
UNSA (7 voix) : POUR
FA-FPT (2 voix) : POUR
CGT (1 voix) : POUR

L'UNSA CD21 a réaffirmé, pour la prochaine mandature, son attachement indéfectible au paritarisme au sein des instances de dialogue social. La présence effective des élus représentants l'administration demeure une condition sine qua non à la qualité et à la sincérité d'un dialogue social partagé.

✓ Frais de déplacement : évolution des règles

AVIS DES OS :
UNSA (7 voix) : ABSTENTION
FA-FPT (2 voix) : CONTRE
CGT (1 voix) : POUR

Le syndicat UNSA CD21 s'est abstenu sur ce dossier notamment en raison des modifications des conditions de remboursement des frais de repas qui vont impacter certains personnels qui exercent des missions itinérantes quotidiennes.

Cependant, l'UNSA CD21 s'est satisfait de la mise en place d'un nouvel outil dédié aux remboursements des frais de déplacement qui facilitera les remboursements pour les agents concernés.

✓ Procédure de recrutement - On Boarding

AVIS DES OS :
UNSA (7 voix) : POUR
FA-FPT (2 voix) : POUR
CGT (1 voix) : POUR

L'UNSA CD21 a interpellé la collectivité sur le recours possible à des prestataires externes figurant dans la procédure. Cette dernière a pris acte des vives réserves exprimées par l'UNSA CD21 et a accepté d'en retirer la mention. Elle a accepté que l'externalisation ne serait envisagée qu'à titre exceptionnel, en l'absence de compétences internes ou pour des missions d'une technicité très spécifique. En conséquence, l'UNSA CD21 a validé ce dossier.

✓ Modification des Lignes Directrices de Gestion - Avancement de grade et Promoton Interne

AVIS DES OS :
UNSA (7 voix) : POUR
FA-FPT (2 voix) : POUR
CGT (1 voix) : POUR

L'UNSA CD21 est très satisfait de l'ouverture des possibilités à la Promotion Interne à la catégorie A pour les agents n'exerçant pas de fonction d'encadrement. C'était une demande que l'UNSA CD21 réclamait de longue date.

Pour ces raisons, l'UNSA CD21 a décidé de porter un vote favorable à ce dossier.

✓ Modification du dispositif de mise à disposition des Vélos à Assistance Electrique

AVIS DES OS :
UNSA (7 voix) : POUR
FA-FPT (2 voix) : POUR
CGT (1 voix) : POUR

Les rapports suivants étaient présentés pour information :

- ✓ Utilisation de l'Intelligence Artificielle
- ✓ Modification de l'appellation des "cellules en "unité de travail"

DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA CD21

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élus, Monsieur le Directeur Général des Services, cher(e)s collègues,

En tant qu'organisation syndicale majoritaire, l'UNSA CD21 entend porter aujourd'hui une parole à la fois responsable et lucide sur l'état de notre collectivité. Si notre ADN de syndicat réformiste nous pousse naturellement vers la recherche de solutions et le dialogue constructif, nous ne pouvons rester muets face aux méthodes actuelles de l'administration qui dégradent tant les conditions de travail, que la qualité du service public rendu aux Côte-d'Oriens.

✗ Numéro vert social :

C'est avec une profonde stupéfaction que nous avons appris, par la voix des agents et non par l'administration, la mise en place d'un « numéro vert » social.

L'UNSA CD21 dénonce avec fermeté ce procédé qui fait fi du dialogue social le plus élémentaire.

Une mesure d'une telle ampleur, impactant l'organisation des ASCO et des ESCO, aurait dû faire l'objet d'une présentation détaillée et d'un avis en CST, conformément aux textes réglementaires qui régissent le fonctionnement de nos services. Au-delà de ce déni de démocratie sociale, nous nous interrogeons sur la cohérence d'un dispositif où un agent de Châtillon-sur-Seine devrait renseigner un usager dont le dossier est suivi à Beaune, sans aucune proximité géographique ou historique du dossier ou faire office de standard et prendre les renseignements pour une autre administration. Demander aux secrétaires de bloquer une demi-journée par semaine sur une charge de travail déjà saturée, alors que les effectifs sont incomplets, relève d'une méconnaissance profonde des réalités du terrain. Alors que la collectivité refuse légitimement de pallier les carences de l'État, ce numéro vert nous projette dans un champ d'action flou, au risque d'épuiser nos professionnels.

L'UNSA CD21 exige l'arrêt des possibles désignations d'office déjà annoncées à certains agents, l'ouverture immédiate d'une véritable concertation et l'attribution de renforts humains dédiés.

✗ Contrat Mutuelle Santé :

Même si ce dossier n'est pas présenté aujourd'hui, le syndicat UNSA CD21 souhaite intervenir sur le sujet de la Mutuelle santé, dossier actuellement en cours de discussions.

En effet, fidèle à sa démarche de dialogue social de proximité et d'expertise, **l'UNSA CD21 a souhaité consulter directement les agents sur le projet de contrat groupe santé.** Nous vous transmettrons l'ensemble des résultats chiffrés de ce questionnaire.

L'UNSA CD21 tient tout d'abord à remercier les agents qui se sont fortement mobilisés sur cette thématique. Le questionnaire envoyé par l'UNSA CD21 a reçu **un taux d'ouverture de 75 %** et 598 répondants. Cela démontre que la protection sociale complémentaire est une préoccupation majeure au sein de notre collectivité. Si une majorité relative se dégage en faveur du principe d'un contrat unique (51,3 %), ce soutien n'est pas un chèque en blanc. L'analyse des résultats révèle une exigence de transparence et de performance : 62,4 % des agents conditionnent leur adhésion à une comparaison rigoureuse des garanties et des tarifs.

L'UNSA CD21 s'est engagée à porter la voix des agents qui se sont très largement exprimés. 77,7 % des répondants souhaitent que la collectivité lance son propre appel à concurrence plutôt que d'adhérer par défaut à la convention du CDG21. Pour nous, l'objectif est d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix, avec une priorité absolue sur les niveaux de remboursement ainsi que sur le coût de la cotisation.

L'UNSA CD21 avait initialement demandé une ouverture à la concurrence, et c'est bien ce que demandent les agents. Il est important que nous puissions obtenir au moins deux offres afin de retenir la meilleure, car je vous rappelle que le contrat court sur une durée de 6 ans. Il ne faut donc pas se tromper. Nous resterons vigilants pour que ce passage au contrat unique ne se traduise pas par une perte de pouvoir d'achat pour les agents qui bénéficiaient d'une participation par la voie de la labellisation.

L'UNSA CD21 ne rejette pas définitivement l'offre de la MNT, mais souhaite pouvoir prendre position en ayant en sa possession assez d'éléments significatifs.

✗ Lignes Directrice de Gestion : Promotion Interne et Avancement de Grade

S'agissant des dossiers inscrits à l'ordre du jour, **l'UNSA CD21 souhaite exprimer sa satisfaction quant à l'évolution des Lignes Directrices de Gestion.**

Nous saluons, après des années de combat syndical et d'interventions répétées, la fin du blocage de la promotion interne vers la catégorie A pour les agents experts n'exerçant pas de fonctions d'encadrement.

C'est une reconnaissance de la technicité que l'UNSA CD21 réclamait de longue date.

✗ Recrutements :

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence nos vives inquiétudes concernant la nouvelle procédure de recrutement et de « On Boarding ». L'idée de conditionner chaque remplacement à une analyse d'opportunité, visant à redéployer les missions sur les agents restants, transforme les agents en simples pions interchangeables sur un échiquier. Plus grave encore, l'évocation explicite d'une délégation de tâches à des prestataires extérieurs nous indignent.

L'UNSA CD21 s'opposera avec détermination à toute velléité de privatisation du service public. L'expérience montre que le recours au secteur privé est souvent plus coûteux et toujours moins équitable pour le citoyen que le recours à l'agent public.

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Général des Services, l'UNSA CD21 vous alerte. Le malaise et la morosité ne sont plus des bruits de couloir, mais une réalité quotidienne au sein de notre collectivité. À force de réorganisations, de non-remplacements, de mutualisations forcées, de pressions budgétaires, et maintenant de recours possible au secteur privé, les agents perdent le sens de leur mission et de leur engagement.

L'agitation n'est pas notre mode d'action privilégié, mais ne fondez pas notre esprit de responsabilité avec de la passivité. Si le mépris ressenti par les agents, particulièrement dans le secteur social, ne trouve pas de réponse concrète, nous saurons prendre nos responsabilités pour défendre les droits et les acquis de tous les personnels de la Côte-d'Or.

Je vous remercie pour votre attention.

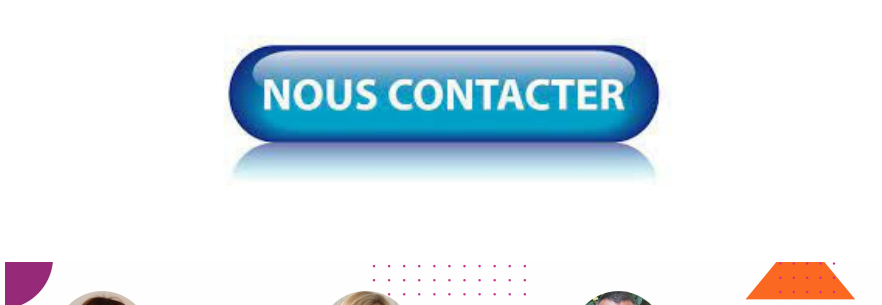
Karine MILLE - Secrétaire Générale de l'UNSA CD21

JE SOUHAITE REJOINDRE L'UNSA CD21 !

JE CONSULTE LE NOUVEAU SITE INTERNET



NOUS CONTACTER



Nous rendre visite :
Nos bureaux sont situés au parking Gagnereau (19 Rue Ferdinand de Lesseps - rdc et 1^{er} étage).

Syndicat UNSA CD21
19 rue Ferdinand de Lesseps - 21000 Dijon
Web : unsa-cg21.over-blog.com - Facebook : [unsaCD21](https://www.facebook.com/unsaCD21)

